**Le syllogisme**

**Introduction**

Si l’orateur veut agir d’une manière efficace par le biais de son discours, il doit s’adapter à son auditoire en ne choisissant comme point de départ de son raisonnement que des thèses admises par ceux auxquels il s’adresse. (Ces thèses ont le plus souvent la forme syllogistique). En effet, le but de l’argumentation n’est pas, comme celui de la démonstration, de prouver la vérité de la conclusion à partir de celle des prémisses, mais de transférer sur les conclusions l’adhésion accordée aux prémisses.

**Définition**

Dans son *Organon,* Aristote définit ainsi le syllogisme *(l’étymon* grec renvoie à la fois à la déduction et au raisonnement) :

*Le syllogisme est un discours dans lequel, certaines choses étant posées, une autre chose différente d’elles en résulte nécessairement, par les choses mêmes qui sont posées […..] Est dialectique le syllogisme qui conclut de prémisses probables [….] Sont probables les opinions qui sont reçues par tous les hommes, ou par la plupart d’entre eux, ou par les sages[[1]](#footnote-1).*

Un syllogisme est donc composé de la majeure et la mineure et d’une conclusion.

***Exemple***.

Tous les hommes sont mortels (*majeure*)

Socrate est un homme (*mineure*)

Donc Socrate est mortel (*conclusion*)

Pour Aristote, la dialectique et la rhétorique diffèrent de la démonstration en ce que celle-ci utilise des prémisses vraies et premières, c’est-à-dire, qui tirent leur certitude d’elles-mêmes. Ainsi, la différence essentielle entre les deux types de syllogismes, dialectique et rhétorique d’une part, démonstratif d’autre part, ne réside pas à ses yeux dans la rigueur des opérations de déduction mais dans la nature des prémisses, probables pour les uns (la dialectique et la rhétorique), nécessaires pour l’autre (démonstratif). Dans le domaine de la rhétorique, le syllogisme et l’enthymème se fondent sur les lieux communs.

L’enthymème est un syllogisme lacunaire. En effet, si la majeure ou la mineure est très connue, il ne faut pas l’énoncer, l’auditeur lui-même la supplée.

**Exemple**

« Le médecin est un homme » il ne s’agit là que de la mineure d’un syllogisme qu’on peut reconstruire comme suit : « tous les hommes sont faillibles (majeure fondée sur un lieu non formulé). Le médecin est un homme (mineure formulé). Donc le médecin est faillible (conclusion non formulé).

Tous les hommes sont faillibles (majeure fondée sur un lieu non formulé).

Le médecin est un homme (mineure formulé).

Donc le médecin est faillible

Examinons l’échange suivant :

* tu viens jouer un match avec nous ?
* Non, j’ai du travail
* Viens quand même ça te détendra.

Cet échange comporte un jeu de syllogismes opposés. Celui du proposant se résume comme suit : « les gens qui travaillent ont besoin de se détendre (majeure non formulée). Jouer un match est une détente (mineure en partie implicite) donc, il faut qu’il aille jour un match.

Les gens qui travaillent ont besoin de se détendre (majeure non formulée).

Jouer un match est une détente (mineure en partie implicite).

Donc, il faut qu’il aille jour un match.

L’enthymème est nécessairement une forme plus courante que le syllogisme dans le discours. Qui plus est, en termes rhétoriques (et non pas purement logiques), il est doté de l’implicite. En effet,

*Le locuteur peut renforcer l’effet de son argumentation sur l’auditeur en n’entrant pas dans les détails et en présentant les prémisses ou les conclusions comme allant de soi par le fait qu’il ne les mentionne pas explicitement[[2]](#footnote-2).*

Un bon point de départ suppose un accord de l’auditoire. Cet accord portera sur :

- le contenu de prémisses explicites

- les liaisons particulières utilisées

- la façon de se servir de ces liaisons

L’orateur table sur l’adhésion de ses auditeurs aux propositions de départ, mais ceux-ci peuvent la lui refuser pour différentes raisons. C’est ce qu’on appelle *la pétition de principe*. (Une faute de logique qui consiste à présenter au départ une thèse comme étant acceptée et admise par les auditeurs alors qu’elle ne l’est pas encore)

L’analyse des prémisses se fera en trois parties : *l’accord concernant* *les prémisses*, *leur choix* et *leur présentation*.

Les types d’objet d’accord jouent un rôle différent dans le processus argumentatif. On peut les regrouper en deux catégories :

* Celle relative au *réel* (les faits, les vérités et les présomptions)
* Celle relative au *préférable* (les valeurs, les hiérarchies et les lieux du préférable.

Les types d’objet d’accord

1. Les faits et les vérités*:*

*Ce qui est commun à plusieurs êtres pensants et pourrait être commun à tous[[3]](#footnote-3).*

Cela suggère immédiatement l’accord de l’auditoire universel.la manière de concevoir cet auditoire, les incarnations de cet auditoire que l’on reconnait, seront donc déterminants pour décider de ce qui, dans tel ou tel cas sera considéré comme un fait et qui se caractérise par une adhésion de l’auditoire universel, adhésion telle qu’il soit inutile de la renforcer. Le fait comme prémisse est un fait non controversé.

1. Les présomptions (présumer. Opinion fondée sur la vraisemblance)

Outre les faits et les vérités, tous les auditoires admettent des présomptions. Celles-ci jouissent également de l’accord universel, toutefois l’adhésion aux présomptions n’est pas maximum, on s’attend à ce que cette adhésion soit renforcée, à un moment donné, par d’autres éléments (valeurs, lieux communs, etc.).

**Types** **de** **syllogismes**

On distingue généralement deux formes de composition de syllogismes, par coordination ou par subordination ; la première forme, concaténation ou enchainement de syllogismes, correspond au *sorite* ; la seconde, structure d’enchâssement, à *l’épichérème*. Une troisième forme qui peut combiner plusieurs compositions le *paralogisme*.

**Le sorite**

Le sorite, encore appelé gradation, est un raisonnement qui e fond sur un prérequis : il présuppose chez l’orateur la connaissance préalable de la chaîne substitutive où l’argumentateur fait approuver à son interlocuteur une première proposition d’apparence anodine, le contraint à consentir aux suivantes. Cette forme du raisonnement joue de la dimension implicite du sen langagier.

Soit l’exemple suivant :

*Les avares sont plein de désir ; ceux qui sont pleins de désir manquent de beaucoup de choses parce qu’il est impossible qu’ils satisfassent tous leurs désirs ; ceux qui manquent de ce qu’ils désirent sont misérables : donc les avares ont misérables*.

Le principe du sorite est la substitution successive de prédicats (être pleins de désirs = ne pas pouvoir satisfaire tous ses désirs = manque de beaucoup de choses) jusqu’ obtention de prédicat permettant la déduction souhaitée (ils sont donc misérables) que les prédicats antérieurs n permettaient pas. Il y a une seule et unique déduction dans le sorite, la série des prédicats étant placés dans un rapport d’équivalence fonctionnelle ; c’est pourquoi nous parlons de coordination, même si certains prédicats sont sémantiquement inclus dans le prédicat précédent. Le sorite joue du *pouvoir de l’évidence*.

**L’épichérème**

Figure de subordination, l’épichérème «  articule aux prémisses du syllogisme des sous-raisonnements destiné à en rendre raison[[4]](#footnote-4) ». L’épichérème multiplie les preuves, il met en avant le travail justificatif du raisonnement qui n’avance rien an le fonder par une déduction syllogistique. Il en résulte une impression de solidité démonstrative. L’épichérème joue du *pouvoir de l’explication* comme le montre ci-dessous le plaidoyer de Cicéron en faveur de Milon :

*Il est permis de tuer quiconque nous tend des embûches pour nous ôter la vie à nous-mêmes : la loi naturelle, le droit des gens, les exemples le prouvent. Or, Clodius a dressé des embûches à Milon : ses armes, ses soldats, ses manœuvres le démontrent. Donc il a été permis à Milon de tuer Clodius.*

**Le** **paralogisme**

Ou syllogisme fallacieux du latin *fallacia*, tromperie, ruse. Est un syllogisme qui présent un raisonnement vicieux, il semble valide mais en réalité il ne l’est pas. Plantin[[5]](#footnote-5) différencie le sophisme du paralogisme à partir de l’intention de l’orateur : le sophiste commet sciemment une faute qui est censée lui profiter, le paralogisme relève de l’erreur. Aristote propose treize catégories qui reposent sur des critères tantôt linguistiques, comme l’ambiguïté, tantôt relatifs aux opérations logiques, comme les relations de causalité. Ci-dessous quelques paralogismes présentés par Copi et Burges-Jackson[[6]](#footnote-6) et rapportés par Ruth Amossy :

* **L’équivoque** est un paralogisme d’origine langagière puisqu’il repose sur une ambigüité. Ex.

Le pouvoir tend à corrompre

Le savoir est un pouvoir

Donc le savoir tend à corrompre

Le vice réside dans le sens du mot « pouvoir » qui signifie (capacité à contrôler et commander les autres) dans la première prémisse, et (capacité à contrôler les choses) dans la deuxième prémisse.

Dans le même ordre d’idée, on trouve l’amphibolie[[7]](#footnote-7), ou équivoque grammatical.

* Le **cercle vicieux** consiste à poser comme prémisses ce qui est en fait la conclusion. Ex : l’argument proposé à un athée : Dieu existe parce que la Bible l’affirme et la Bible doit être crue puisqu’elle est la parole de Dieu.
* La **question complexe** elle comprend des présupposés qui offrent déjà une réponse. (à quel moment avez-vous pris la décision de tuer votre femme ?)
* La **fausse dichotomie** (ou…ou) : il faut hausser les impôts ou le baiser (alors qu’on peut très bien les laisser tels quels).
* La **non-pertinence** (ou paralogisme dit du hareng rouge), qui consiste à distraire l’auditeur du point discuté.
* **L’homme de paille**, qui consiste à attaquer l’adversaire sur un argument qui est en réalité mal compris ou mal reconstruit par celui qui le réfute.
* La **division** qui consiste à transférer vers un élément du tout une propriété non transférable de ce tout (mon automobile est lourde, donc chacune des partie qui la composent et lourde)
* La **généralisation abusive**
* La **fausse** **causalité**
* L’argument dit de **la** **pente** **savonneuse** (si A, alors on pourra en déduire B, et C, etc. Si on permet à un jeune de fumer, on lui permettra de sortir tard, de boire, de ne pas veiller à son travail).

1. - Ruth Amossy, *L’argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2014, p.147. [↑](#footnote-ref-1)
2. - Ruth Amossy, *op.cit.*., p.149. [↑](#footnote-ref-2)
3. - H. Poincaré, *la valeur de la science*, introduction, p.65. [↑](#footnote-ref-3)
4. - Angenot Marc, *la Parole pamphlétaire*. *Typologie des discours modernes*, Payot, 1982, p159. [↑](#footnote-ref-4)
5. - Plantin Christian, « l’argument du paralogisme », *Hermes*, 1995, n° 15, *Argumentation et rhétorique I*, p.245-269. [↑](#footnote-ref-5)
6. - Ruth Amossy, *op.cit*., p.172 [↑](#footnote-ref-6)
7. - Indécidabilité au niveau du sens à cause d’une construction grammaticale, ex. *L’enfant parle de ses devoirs à ses parents qui sont difficiles.* [↑](#footnote-ref-7)